Soixantième année. - N ° 220 A Lundi 16 et mardi 17 novembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5938

95 – VAL-D'OISE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Jugement prononçant

Date : 6 novembre 2026.
Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire.
750 975 724 RM 78.
RCS non inscrit.
FINENTREP ASPIR.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : conseil en stratégie des entreprises, courtage opération de banque et paiement..
Adresse : 59, rue de Ponthieu, 75008 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 mars 2026 et désignant administrateur SELARL Bleriot Et Associes 50 Rue Victor Hugo 95300 Pontoise avec les pouvoirs : assister, mandataire judiciaire Selarl Mmj prise en la personne de Me Aymeric Mandin 23 Rue Victor Hugo 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.